

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'UNIPSO**

(Union des Entreprises à Profit social)

## Manifestation du secteur non marchand du 9 juin 2011 à Bruxelles

L'UNIPSO, la fédération intersectorielle des employeurs du secteur non marchand (Région wallonne et Communauté française), a pris connaissance de l'organisation d'une manifestation par le front commun syndical, ce jeudi 9 juin 2011 à Bruxelles.

A cette occasion, l'UNIPSO réaffirme sa volonté de défendre le secteur non marchand en le dotant des moyens qui lui permettent d'assurer les services indispensables à la population (services d'aides et de soins à domicile, accueil des personnes handicapées, aide à la jeunesse, crèches, insertion des publics les plus éloignés de l'emploi, services socioculturels et sportifs...).

Des moyens supplémentaires sont en effet attendus dans plusieurs domaines: modernisation des infrastructures et du matériel, meilleur financement du fonctionnement (informatisation...), développement de l'emploi et prise en compte complète de son financement (prise en compte du coût de l'ancienneté, liaison des subventions à l'inflation...), appui à la formation des travailleurs et, surtout, nécessité de continuer à développer des initiatives nouvelles et adaptées (par exemple, pour faire face au vieillissement de la population).

L'UNIPSO estime également qu'il est important d'assurer une bonne attractivité des métiers du secteur non marchand, à travers l'amélioration des conditions de travail et de rémunération.

Cette valorisation du secteur non marchand doit se faire via des décisions politiques claires, équilibrées et correctement financées. L'ensemble des politiques en faveur du secteur non marchand et la totalité des moyens qui lui sont consacrés ne peuvent être négociés exclusivement dans le cadre d'accords non marchands pluriannuels.

L'UNIPSO rappelle toutefois qu'un accord vient d'être signé en Région wallonne et qu'un autre devrait l'être prochainement en Communauté française après avoir longtemps tardé, faute d'estimations chiffrées fiables. Ces accords sont, sans doute, modestes et cadrent avec l'incertitude institutionnelle et budgétaire.

Il n'empêche néanmoins que l'UNIPSO déplore le choix du recours répété et parfois non fondé à la grève pour opérer une pression indistincte sur tous les gouvernements, même là où un accord a été signé. Elle reste partisane de privilégier les voies du dialogue et de la sensibilisation.

L'UNIPSO reste convaincue de la nécessité de renforcer le secteur à profit social à tous les niveaux de pouvoir et d'en accroître l'attractivité pour les travailleurs dans le cadre d'une concertation sociale tripartite constructive dont elle appelle la reprise rapide.

Pour l'UNIPSO asbl

Dominique Van de Sype Secrétaire général

Square Arthur Masson 1 bte 7 – 5000 NAMUR Tel: 081/24.90.20 – GSM: 0496/30.82.99 unipso@unipso.be

Références: N2011-105

www.unipso.be

uni

unipso asbl union des entreprises à profit social Square Arthur Masson, 1 bte 7 B -5000 Namur